

## Mais qui a imposé un couvre-feu aux bus du 93 pendant trois nuits de suite ?



Saint-Denis, vendredi 10 février. Le T1, comme le T5, le T8, et toutes les lignes de bus RATP du département, ne circulait plus après 22 heures, sur ordre de la préfecture, en fin de semaine dernière. () DR

**M**ais quel pataquès ! Conséquence des remous suscités par l'affaire Théo, ce jeune homme grièvement blessé lors d'une interpellation policière le 2 février, [aucun bus, ni aucun tramway](#) n'a circulé pendant trois soirs d'affilée, du jeudi au samedi en Seine-Saint-Denis. Une décision lourde de conséquences pour les habitants du département, dont personne ne semble savoir qui en est à l'origine !

Si c'est bien « l'autorité préfectorale » que [Valérie Pécresse, présidente \(LR\) du conseil régional d'Ile-de-France](#), désigne dans un courrier adressé lundi au ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux, comme à l'initiative de ce couvre-feu pour les bus et les tramways, la préfecture de Seine-Saint-Denis, comme la préfecture de police de Paris, assurent "ne pas être à l'origine de cette initiative".

De son côté, la RATP indique que par mesure de précaution, la décision a été prise de faire rentrer au dépôt les bus et les tramways à partir de 22 heures. Une décision sans auteur clairement identifié qui n'a pas non plus été beaucoup communiquée... pas même aux élus.

Ainsi, Valérie Péresse, qui demande dans sa lettre au ministre « d'assurer la protection policière nécessaire pour que les transports publics puissent de nouveau fonctionner normalement en garantissant les conditions de sécurité aux conducteurs et des voyageurs », ne semble pas savoir que le « couvre-feu » est terminé depuis samedi soir.

Idem pour les maires concernés. «Les maires n'ont pas été prévenus ce qui est regrettable car nous aurions pu mettre en place des navettes municipales à destination des gares RER, s'insurge Sylvine Thomassin, maire (PS) de Bondy. D'autant que beaucoup de gens travaillant notamment dans les métiers de services comme le ménage, la restauration ou la garde d'enfants ont des horaires décalés. »

De son côté, Philippe Dallier, maire (LR) des Pavillons-sous-Bois regrette l'ampleur d'une telle décision. « Même durant les émeutes de 2005 avec des situations plus dramatiques qu'aujourd'hui, il n'y avait pas eu de suspension des transports RATP en soirée sur l'ensemble du territoire, pointe-t-il. On fait payer l'ensemble des habitants du département pour quelques casseurs ».

« Je rentrais du travail en T1, vendredi soir, quand le conducteur a annoncé que le service s'interromprait une fois arrivé au terminus. Et c'est tout ! », déplore Christophe Piercy, représentant à Plaine Commune de l'Association des usagers des Transports. « Il est concevable, que par mesure de sécurité, le trafic puisse être interrompu. Mais le minimum, c'est de prévenir les gens ».

Les bus et tramways fonctionnent de nouveau normalement dans le département depuis dimanche, à l'exception du T8, que la RATP annonce lundi soir « interrompu entre Epinay - Orgemont et Rose Bertin » pour « raisons de sécurité ».